

Vous habitez un HLM ?

ALORS VENEZ VOTER POUR CHOISIR LES DEUX LOCATAIRES QUI VOUS REPRÉSENTERONT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES.

Bien choisir vos représentant-e-s est un geste important, car c'est au conseil d'administration de l'office que se prennent toutes les grandes décisions concernant les services que vous recevez, l'entretien des immeubles et les règlements que vous devez respecter.

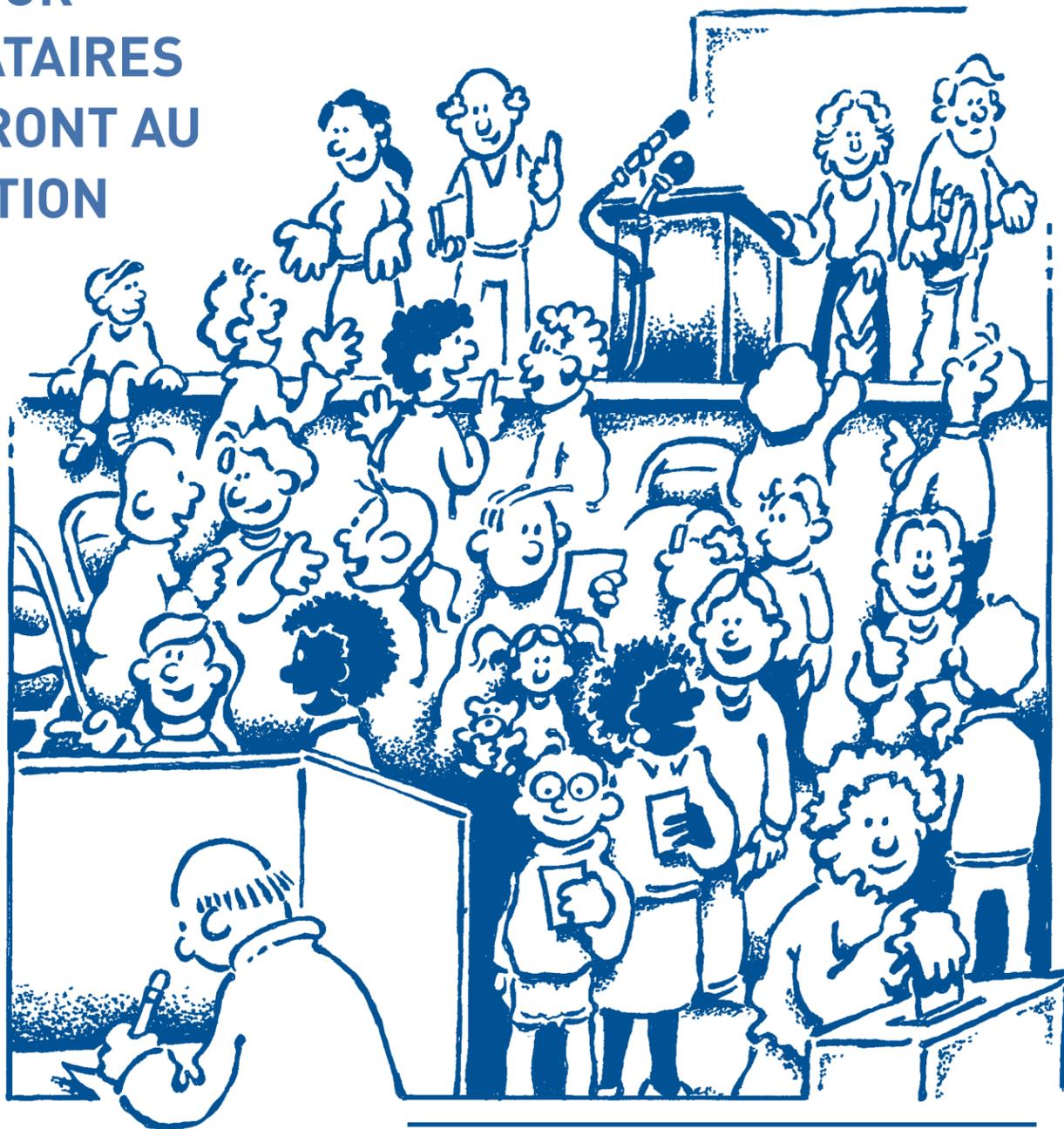
Venez voter c'est important !



QUAND : _____

OÙ : _____

INFO : _____



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

- 1 Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'élection
- 2 Lecture de l'ordre du jour
- 3 Vérification du droit de vote et présentation des procédures d'élections
- 4 Explication du rôle des représentants des locataires au conseil d'administration de l'office
- 5 Période de mise en candidature
- 6 Élections
- 7 Levée de l'assemblée



Pour plus d'informations sur les modalités de cette élection ou le rôle des locataires au CA, procurez-vous le **Guide pour l'élection des représentant-e-s des locataires au conseil d'administration des offices d'habitation** auprès de votre association de locataires, au bureau de votre office ou au www.flhlmq.com.



Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)
2520 Lionel-Groulx #202, Montréal, H3J 1J8
(800) 566-9662 • info@flhlmq.com